

## Réunion publique du Conseil Consultatif de Quartier «Pereire-Malesherbes»

Le 1<sup>er</sup> octobre 2015  
au collège Saussure

Thème :

### LA RÉUSSITE SCOLAIRE DANS NOTRE QUARTIER

A la tribune :

**Christophe LEDRAN**, Adjoint au Maire délégué au Conseil Consultatif de Quartier Pereire-Malesherbes  
**Hélène JACQUEMONT**, Adjointe au Maire chargée de la Solidarité, du Lien social et intergénérationnel  
et membre du Conseil Consultatif de Quartier Pereire-Malesherbes  
**Pascal ODIN**, Principal du collège Saussure  
**Alix BOUGERET**, Conseillère de Paris en charge des Affaires Scolaires  
**Cécile FRATTAROLI**, Conseillère du 17<sup>ème</sup> arrondissement déléguée aux Affaires Scolaires

\*\*\*

**Christophe LEDRAN** introduit la réunion par des remerciements à l'attention des membres du bureau du Conseil de Quartier, de Madame Anne VAN DE PORT, Directrice de l'école maternelle Tapisseries, de Madame Isabelle DEQUESNE, Directrice de l'école maternelle Christine de Pisan, de Madame Hélène JACQUEMONT, de Madame Alix BOUGERET, de Madame Cécile FRATTAROLI ainsi qu'à Monsieur Pascal ODIN pour son accueil au sein du collège Saussure.

\*\*\*

## Présentation du nouveau collège Saussure par Monsieur Pascal ODIN



Ce nouveau collège dénommé officiellement SAUSSURE BATIGNOLLES a ouvert ses portes en cette rentrée 2015. L'établissement sera rebaptisé de son nom définitif au prochain trimestre après une large consultation des usagers de l'établissement (élèves, personnel de l'établissement...).

Cette première rentrée s'est déroulée dans les meilleures conditions.

Cette année, l'établissement accueille une centaine d'élèves sur les classes de sixièmes (3 classes) et deux classes de S.E.G.P.A. « Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté (sixième et cinquième).

Il recevra à terme 16 classes sur le collège et 4 classes en enseignement adapté.

Une S.E.G.P.A. est destinée aux élèves qui ne maîtrisent pas toutes les connaissances et compétences attendues à la fin de l'école primaire. Les élèves suivent des enseignements adaptés qui leur permettent à la fois d'acquérir les connaissances et les compétences du socle commun, de construire progressivement leur projet de formation et de préparer l'accès à une formation diplômante.

L'objectif à moyen et long terme pour cet établissement est d'en faire un établissement intégré dans son environnement éducatif. La liaison avec le 1<sup>er</sup> degré dans le cadre de la réforme du collège qui entrera en vigueur à la rentrée 2016 est importante mais dès à présent les grands principes sont mis en œuvre :

- renforcer l'acquisition des savoirs fondamentaux en combinant des apprentissages théoriques et pratiques ;
- tenir compte des spécificités de chaque élève pour permettre la réussite de tous ;
- donner aux collégiens de nouvelles compétences adaptées au monde actuel ;
- faire du collège un lieu d'épanouissement et de construction de la citoyenneté, une communauté où l'expérience individuelle de l'activité collective sont privilégiées en un environnement de travail privilégié puisqu'au sein d'un établissement tout neuf.

\*\*\*

**Présentation des écoles du 17<sup>ème</sup> arrondissement par  
Madame Alix BOUGERET et Cécile FRATTAROLI**

**Répartition des écoles dans le 17<sup>ème</sup> :**

**45 écoles** : 20 maternelles, 17 primaires et 8 polyvalentes

- 9 écoles dans votre Conseil de Quartier
  - **Ecoles maternelles** :  
Christine de Pisan - Jouffroy d'Abbans - Tapisseries - Gustave Doré - Ampère
  - **Ecoles élémentaires** :  
101 Saussure - Jouffroy d'Abbans - Ampère - Marguerite Long
- 4 collèges : Pierre de Ronsard - Carnot - Boris Vian - Saussure

**Les intervenants sur les Affaires Scolaires :**

**MAIRIE DE PARIS :**

- Alexandra CORDEBARD, Adjointe à la Maire de Paris
- DASCO (Direction des Affaires Scolaires)  
La DASCO se décline dans chaque arrondissement en CAS (Circonscription des Affaires Scolaires)
- Agnès COMBESSIS, Chef de la Circonscription des Affaires Scolaires 16/17

**MAIRIE DU 17<sup>ème</sup> :**

Brigitte KUSTER, Maire du 17<sup>ème</sup>

Alix BOUGERET, Conseillère de Paris

Cécile FRATTAROLI, Conseillère d'arrondissement

SLA (Section Locale d'Architecture)

Caisse des Ecoles

**Le Budget :**

- Etat spécial : budget de la Mairie d'arrondissement :  
Travaux d'urgence  
146 000 € consommés sur l'enveloppe de 2014, soit près de 32 % du budget alloué pour ce type d'intervention.
- Les budgets d'investissement :  
Enveloppe de la Mairie d'arrondissement (sur la dotation d'investissement du Maire de l'arrondissement) en 2014
- Enveloppe arbitrée par la mairie d'arrondissement (travaux et opérations < 1 million €) :  
Arbitrage du Maire : 1,7 millions € en 2014 sur une enveloppe de 3,1 millions dévolue aux équipements de proximité

- Enveloppe de la Mairie de Paris :
  - Grandes opérations arbitrées par la Mairie de Paris (construction, restructuration)
  - Supérieures à 1 million €

### Rôle de la Mairie de Paris :

- Fonctionnement écoles
- Gestion du personnel
  - animateur
  - Ménage
  - Gardiens
- Organisation des temps périscolaires (ARE)
  - Choix des ateliers
  - Recrutement des animateurs et des REV (Responsable Educateur Ville)

### Rôle de la Mairie d'arrondissement :

- Inscriptions scolaires et dérogations scolaires
  - Nombre d'enfants inscrits : 10 101
  - Nombre de demandes de dérogations en 2015 : 280
- Entretien des bâtiments
  - Opération de travaux et entretien < 1 million d'€ à l'arbitrage du Maire d'arrondissement
  - Les travaux > 1 million d'€ sous la responsabilité de la Maire de Paris  
Ex : réhabilitation école 5 millions d'€  
Construction école 20 millions d'€
- Suivi des travaux
- Participation à la Vie Scolaire
  - Représentation dans les conseils d'écoles
  - Animation
 Fonds d'aide aux écoles (budget de 500 € maximum par école tous les 2 ans)  
 Vélos offerts pour les kermesses  
 Lancement de la dictée du 17<sup>ème</sup>  
 Accompagnement projets pédagogiques  
 Relation avec les associations de parents d'élèves

### Cantine scolaire :

Vous trouverez sur le site internet [www.cde17.fr](http://www.cde17.fr) toutes les informations suivantes : menus, bulletin d'inscription, règlement, tarification, paiement en ligne...

- Caisse des écoles  
Présidente : Brigitte KUSTER, Maire d'arrondissement

Directrice : Sylvie DAURIAT

Le Comité de Gestion est composé d'Elus de la majorité, d'Elus de l'opposition et de bénévoles. Ce comité se réunit 4 fois par an.

- 10 000 repas par jour/4 500 le mercredi
- 260 agents employés
- 6 centres cuiseurs dirigés par 6 chefs de cuisine
- Les repas sont préparés dans les centres cuiseurs suivant le principe de la liaison chaude
- Une nutritionniste participe à l'élaboration des menus
- Les produits sélectionnés respectent des chartes de qualité précises et 20 % sont d'origine biologique, et au-delà 50 % sont d'origine « locale »
- Les tarifs des cantines sont votés par le Conseil de Paris

Depuis la rentrée : 2 nouvelles tranches 9 et 10 portant à 6 et 7 € le repas

Tranches	Prix par repas à partir de janvier 2014	Prix par repas <u>à partir de la rentrée scolaire 2015</u>
1	0,13 €	0,13 €
2	0,85 €	0,85 €
3	1,62 €	1,62 €
4	2,28 €	2,28 €
5	3,62 €	3,62 €
6	4,61 €	4,61 €
7	4,89 €	4,89 €
8	5,10 €	5,10 €
<b>9</b>	-	<b>6,00 €</b>
<b>10</b>	-	<b>7,00 €</b>

#### Carte scolaire et sectorisation :

- Carte scolaire : ouverture/fermeture de classes  
Après consultation, le rectorat propose des ouvertures et des fermetures de classes votées par le CDEN (Comité Départemental de l'Éducation Nationale)
- La sectorisation vise à organiser la répartition des élèves sur un territoire donné
  - A Paris, depuis 2005, le Conseil de Paris est saisi pour approuver les modifications de la sectorisation préparées avec les exécutifs des arrondissements.
  - L'ouverture d'un nouveau collège et d'une nouvelle école polyvalente dans la ZAC Batignolles a donné lieu à une modification de la sectorisation pour la rentrée 2015.

#### Éducation Prioritaire (REP) :

- Une nouvelle carte de zones d'éducation prioritaire a été mise en place pour la rentrée 2015.
- Dans votre conseil de quartier, les écoles Christine de Pisan, Marguerite Long sont classées en REP.
- Une école REP c'est :
  - des effectifs réduits dans les classes (en maternelle, en élémentaire)
  - des moyens financiers et humains supplémentaires
  - ...

## Sécurité autour des écoles :

- Ralentisseurs et panneaux lumineux ont été installés aux abords des écoles pour sensibiliser les automobilistes.
- Sur les axes dangereux des points écoles sont mis en place : des agents sont positionnés pour faciliter la traversée.
- Installation par la Mairie du 17<sup>ème</sup>, à la demande des associations des parents d'élèves, de visiophones dans les écoles « Jules Ferry ».
- Signalement au Commissariat en lien avec la Mairie et les Directeurs.

\*\*\*

## **REUSSITE EDUCATIVE** **Aide précieuse des Associations de quartier**

### **Présentation de l'Amicale des Locataires CNL des Hauts de Malesherbes par Philippe BOULLAND**

Un soutien scolaire est assuré par des bénévoles depuis 2009. Cet accompagnement est mené en partenariat avec l'école Marguerite Long. A la demande des parents, l'amicale propose aux enfants en difficulté scolaire une activité d'aide aux devoirs tous les après-midi de la semaine de 16h30 à 18h30. L'association développe également une action d'aide à la parentalité pour accompagner les parents parfois démunis face aux problèmes qu'ils rencontrent avec leurs enfants. Les parents peuvent aussi participer à des ateliers d'alphabétisation, de français...

De nombreux enfants inscrits sur une liste d'attente ne peuvent malheureusement pas bénéficier du soutien scolaire car les accompagnateurs bénévoles ne sont pas suffisamment nombreux.

### **Présentation de l'Association des Hauts de Malesherbes par Noëlle MBIIM**

L'Association des Hauts de Malesherbes a été créée en 2012. Depuis cette date, les bénévoles de l'association proposent des activités de soutien scolaire aux élèves en difficulté, des visites de musées et des reportages photos. Pour les parents une activité "d'écrivain public" a été mise en place. Malheureusement, actuellement, toutes ces activités sont interrompues, l'association ne disposant plus de local pour recevoir les enfants dans les meilleures conditions. Les bénévoles espèrent trouver rapidement un nouvel espace pour reprendre leurs activités.

### **Présentation de l'Espace Jeunes Le 27 par Marine GENATIO**

L'Espace Jeunes Le 27 propose aux collégiens et aux lycéens un soutien scolaire encadré par un animateur et des bénévoles. Un temps de travail, une rigueur d'agenda, un espace ludique...

- Collégiens : mardi, jeudi et vendredi de 17h à 19h
- Lycéens : mercredi de 16h à 18h

### **Information, formation, orientation...**

L'équipe de l'Espace Jeunes Le 27 propose aux jeunes parisiens :

- accueil et écoute

- information sur les démarches de tous types
- accompagnement dans les projets

Une aide technique et pédagogique est apportée sur des sujets variés :

- Le logement, la santé, la citoyenneté...
- Stage d'observation pour les élèves de 3<sup>ème</sup>
- Les loisirs culturels, artistiques, sportifs...
- Les métiers et les formations professionnelles
- Les démarches vers l'emploi
- La rédaction de CV et de lettres de motivation
- Les expériences professionnelles à l'étranger
- L'accès aux dispositifs et subventions jeunesse
- Les dispositifs d'aides aux projets
- La création d'associations...

C'est avant tout un espace convivial et véritable lieu de ressources. A ce titre, il participe à la vie de quartier.

### **Présentation de l'Amicale des locataires du 164 rue de Saussure par Monique PARENT**

L'amicale propose aux enfants diverses activités manuelles ou autres : création de cartes de Noël, cartes d'anniversaire, couture de boutons etc.... Le but étant de créer un lien intergénérationnel et d'améliorer le lien entre les habitants et par conséquent, la vie du quartier.

L'amicale organise également « le carnaval Arc en Ciel », « Le Printemps des Poètes » (Les enfants apprennent des textes, des poésies... ), « Immeuble en fête », « La tente des belles histoires ».

**AGF 17<sup>ème</sup> et 18<sup>ème</sup>** arrondissements propose également aux élèves en difficulté un soutien scolaire. Cette association recherche des bénévoles. Tél : 01 47 63 04 06

**Afin de pérenniser leurs actions, les associations ont besoin d'accompagnateurs bénévoles :  
Les volontaires sont les bienvenus !**

### **Présentation de TVAS 17 par Vanessa GAL**

« Travail Vers l'Autonomie et la Solidarité » ou TVAS 17 est une association de prévention spécialisée, qui déploie son action sur une partie du 17<sup>ème</sup> arrondissement.

Des éducateurs arpentent les rues pour aller à la rencontre des jeunes. Leur mission consiste à prévenir la marginalisation des jeunes à l'échelle d'un quartier. Les équipes travaillent à partir des demandes, des besoins individuels et collectifs repérés à l'occasion de ces « *tours de rue* ».

Le soutien scolaire est un outil, un prétexte, pour rentrer en contact avec certains jeunes.

TVAS 17 travaille activement avec les partenaires locaux tels que les services sociaux, les établissements socio-éducatifs et culturels, les bailleurs sociaux et leurs amicales de locataires.

Le nouveau local partagé avec l'association 164 Productions, inauguré samedi dernier, sera équipé d'un studio d'enregistrement. Ce local d'accueil permettra d'organiser de nombreuses activités comme des ateliers d'écriture, d'aide aux devoirs, du soutien scolaire, des médiations collectives...

\*\*\*

**Pour répondre aux questions des habitants, Christophe LEDRAN et les intervenants ont apporté les précisions suivantes :**

**Dénomination du Collège « Saussure »**

La Mairie de Paris a proposé à la mairie d'arrondissement une liste de noms de femmes. Les modalités du choix de la participation pour la désignation du nouveau nom n'ont pas encore été définies par la Mairie centrale. Nous sommes donc en attente de ces modalités. La mairie et les membres du bureau du Conseil Consultatif de Quartier avaient proposé à l'exécutif parisien « Sarah Bernhardt », personnalité ayant vécu boulevard Pereire, mais une maison de retraite portant le même nom, la Ville a refusé notre suggestion.

**L'Aide Personnalisée Complémentaire** est proposée aux élèves rencontrant des difficultés dans leurs apprentissages. Les APC font partie des obligations de service des professeurs qui les organisent et les mettent en œuvre dans toutes les écoles. Les APC ne relèvent pas du temps d'enseignement obligatoire pour les élèves mais s'ajoutent aux heures hebdomadaires d'enseignement dues à tous et nécessitent l'accord des parents concernés.

**Cantine :**

Les directeurs d'écoles n'interviennent pas dans le processus de la restauration scolaire. C'est la Caisse des Ecoles, établissement public autonome, qui gère la cantine au quotidien. Néanmoins les Directeurs peuvent faire remonter des informations au centre cuiseur pour signaler un problème : grammage des aliments, enfants allergiques à tel ou tel aliment, etc...

Des repas végétariens sont servis dans les cantines 1 à 2 fois par mois (découverte des légumes, tofu... ).

**Sécurité autour du collège Saussure :**

La rue Georges Picquart pose un réel problème sur le plan sécuritaire. Cette voie nouvelle est en sens unique. Le panneau « sens interdit » étant peu visible (dans un virage), de nombreux conducteurs ne le voient pas et empruntent la rue dans le mauvais sens. Il est prévu, très prochainement, un changement de sens de circulation.

Autre problème, la sortie du collège donne directement sur la sortie du parking de livraison de Klésia. Plusieurs pistes pour essayer d'améliorer les choses notamment pour limiter la présence de camions de livraison à cet endroit sont à l'étude : trouver des zones de livraison pour Klésia, faire des aménagements de voirie, des marquages au sol...

Monsieur ODIN ayant alerté la mairie, Madame KUSTER, Mme BOUGERET, les services de Police, la Direction de la Voirie et des Déplacements, l'aménageur... se sont réunis ce jour sur le terrain pour essayer de trouver des solutions.

**Inversion de sens de circulation de la rue de Saussure :**

Réalisation des travaux d'inversion de sens de circulation de la rue de Saussure initialement planifiés du 19 octobre au 19 novembre 2015 ils ont été finalement reportés à une date ultérieure au début de l'année 2016.

\*\*\*

**Christophe LEDRAN** félicite et remercie les associations pour ce foisonnement d'initiatives dans tous les domaines et rappelle le lien fondamental et précieux pour la cohésion sociale dans le quartier et pour la réussite scolaire.

Christophe LEDRAN conclut la réunion par des remerciements à l'attention des intervenants, des Conseillers de Quartier et des riverains présents à cette réunion publique.